

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

10 octobre 2023



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023, tel que présenté.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période 13 septembre 2023 au 10 octobre 2023 au montant de 2 035 044,67 \$, tel que soumis par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.4 Cession d'immeubles aux centres de services scolaires par les municipalités

DE DEMANDER au gouvernement du Québec :

- d'assumer l'entièreté des coûts liés à l'acquisition d'immeubles scolaires;
- de tenir compte des planifications d'aménagement et d'urbanisme des municipalités lors de l'implantation de nouveaux établissements scolaires;
- de s'assurer que les CSS privilégient l'optimisation des immeubles qu'ils possèdent déjà conformément à la vision énoncée par la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire;
- d'offrir des modèles d'établissements scolaires compacts et innovants permettant une exemplarité de l'État en aménagement du territoire et une efficience des investissements publics;
- de s'assurer que les CSS collaborent pleinement avec les municipalités comprises sur leurs territoires respectifs.

1. Administration et affaires courantes

- 1.5 La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)
Retrait du Comité culturel de Saint-Hippolyte inc.

DE RETIRER le Comité culturel de Saint-Hippolyte inc. de la police d'assurance La Municipale à compter de l'adoption de la présente résolution;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution au courtier en assurances de la Municipalité.

1. Administration et affaires courantes

1.6 Autorisation de collecte de fonds – Moisson Laurentides

D'AUTORISER Moisson Laurentides à tenir une collecte de fonds aux deux points de collecte suivant :

- sur le chemin du Lac-Bleu, près de l'intersection du chemin des Hauteurs;
- sur le chemin du Lac-de-l'Achigan, près de l'intersection du chemin des Hauteurs.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

- 2.1 Octroi de contrat – Entretien des chemins en période d’hiver dans le secteur nord de la Municipalité (2023TP16-AOP)

D’OCTROYER le contrat pour l’entretien des chemins en période d’hiver nord de la Municipalité selon l’option A, pour une période de 5 ans, à 9161-4396 Québec inc., au montant de 4 770 900,00 \$ plus les taxes applicables, selon les modalités et conditions du document d’appel d’offres.

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Ajustement du contrat de déneigement n° 1031-22

**OCTROI DE
CONTRAT**



2. Soumission, contrats et règlements

2.3 Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement n° 1243-23

Conformément aux dispositions de l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement no 1243-23 décrétant une dépense et un emprunt de 4 896 000 \$ pour le financement du programme Écoprêt relatif au remplacement des puisards et à la mise aux normes des installations sanitaires.

2. Soumission, contrats et règlements

2.4 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1246-23 constituant une réserve financière pour le service d'aqueduc

Ce règlement a pour but de financer des dépenses reliées aux procédures ou aux investissements du service d'aqueduc.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.5 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1247-23 autorisant la circulation des véhicules hors route de type motoneige sur certaines portions de chemins publics

Ce règlement a pour but d'établir des règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route de type motoneige et en permettant la circulation sous réserve des conditions.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



2. Soumission, contrats et règlements

- 2.6 Dépôt et avis de motion – Règlement n° 1248-23 autorisant la circulation des véhicules hors route de type tout-terrain sur certains chemins municipaux

Ce règlement a pour but d'établir les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve des conditions.

DÉPÔT & AVIS DE MOTION



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

*** Septembre 2023**

Services	Embauches étudiants	Départs
Greffe	-	-
Finances	-	-
Ressources humaines	-	-
Communications	-	-
Bibliothèque et culture	-	-
Sécurité incendie	-	-
Loisirs	-	-
Sécurité communautaire	-	-
Travaux publics	-	-
Environnement	-	-
Urbanisme	-	-

3. Ressources humaines

3.2 Nomination d'un coordonnateur parcs et espaces verts – Poste cadre permanent à temps plein

DE NOMMER monsieur Daniel Audette au poste cadre permanent à temps plein à titre de coordonnateur parcs et espaces verts à compter du 16 octobre 2023 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés cadres.

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – 30 SEPTEMBRE 2023



SAINT-HIPPOLYTE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Imprimé le 27 septembre 2023

Service: TRAVAUX PUBLICS

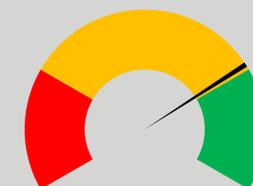
Type de demande: Requête, Plainte, Interne, Accueil et information

Qualité des services

Rapport des indicateurs de performance - septembre 2023

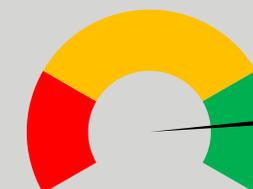
TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	0	0	3	3
ARBRES	154	119	172	529	683
CHEMIN	50	31	39	341	387
DEMANDE INTERSERVICES	3	3	5	47	50
DENEIGEMENT	0	1	0	11	11
ECLAIRAGE	23	2	7	85	103
EDIFICES MUNICIPAUX	0	0	0	7	7
FOSSÉ	35	8	9	75	103
LOISIRS ET CULTURE	0	0	0	4	4
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	0	0	5	5
ORDURES	0	2	2	10	10
PARCS & ESPACES VERTS	0	0	0	2	2
PONCEAU	28	1	5	41	65
SIGNALISATION	10	9	10	83	90
TRANSPORT MATÉRIEL TERRAINS / EDIFICES	0	1	1	2	2
VOIRIE	13	10	5	406	417
Total TRAVAUX PUBLICS	316	187	255	1 651	1 942
Total	316	187	255	1 651	1 942

MENSUEL



73%

CUMULATIF



85%

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Échéancier – Travaux 2023

ROUTES	EMPLACEMENTS	DATES PEUVENT VARIER*
Ch. des Buttes	Du # 86 jusqu'au # 97 sur une distance de 460 mètres	1 ^{er} mai au 9 juin
Ch. du Lac-Bleu	Du # 430 jusqu'à la 51 ^e Avenue sur une distance de 417 mètres	3 juillet au 4 août
51 ^e Avenue	De la 52 ^e avenue jusqu'au # 74 sur une distance de 258 mètres	14 août au 1 ^{er} septembre
Ch. du Lac-Bleu	De la 59 ^e Avenue jusqu'à la 111 ^e Avenue sur une distance de 680 mètres	7 août au 18 août
58 ^e Avenue	Du ch. du Lac-Bleu jusqu'au # 24 sur une distance de 222 mètres	21 août au 1 ^{er} septembre
Ch. du Lac-Bleu	Du # 211 jusqu'au # 269 sur une distance de 376 mètres	1 ^{er} mai au 30 juin
Ch. des Hauteurs	Du # 2 936 jusqu'au # 3 013 sur une distance de 326 mètres	5 septembre au 11 septembre

*Les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants et de la météo.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Réparation et nouveau pavage – Travaux 2023

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAU/ ROCHES	PULVÉRISATION DE PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. des Buttes	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Ch. du Lac Bleu	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	70 %
51 ^e Avenue	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Ch. du Lac Bleu	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	70 %
58 ^e Avenue	100 %	100 %	90 %	100 %	100 %	100 %
Ch. du Lac Bleu	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	70 %
Ch. des Hauteurs	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	0 %

*l'avancement des travaux peut varier selon la disponibilité des sous-traitants et de la météo.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel

Activités à venir en octobre

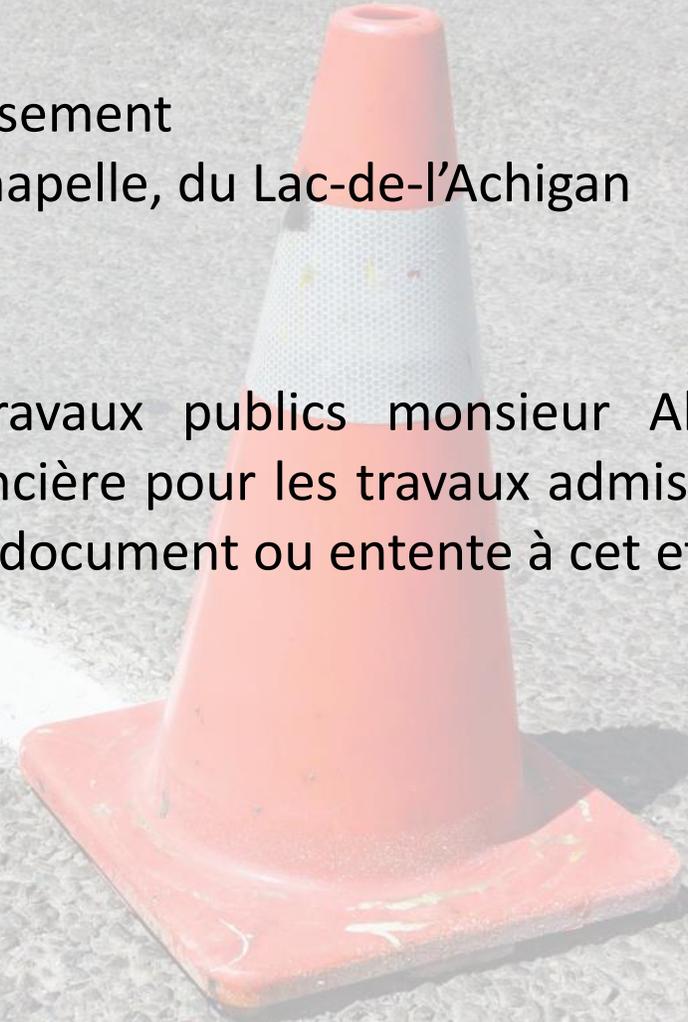
- Nivelage / réparation des chemins et des accotements;
 - Retrait des dos-âne, balises et ralentisseurs de vitesses;
 - Vidange des trous d'homme et des bassins à sédiments;
 - Épandage d'abat poussière;
 - Construction des accotements sur le ch. du Lac Bleu;
 - Construction des accotements sur le ch. des Hauteurs;
 - Travaux préparatoires pour la scène extérieure au Centre Roger-Cabana;
 - Travaux de mise à niveau du sentier de glace au Centre Roger-Cabana;
 - Travaux de réfection du tablier du pont de la 124^e Avenue (mi-octobre);
 - Mise en réserve des abrasifs d'hiver.
-
- **RAPPEL:**
 - Respecter les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.



4. Travaux publics

- 4.2 Programme d'aide à la voire locale – Volet redressement
Travaux sur les chemins du Lac-Bertrand, de la Chapelle, du Lac-de-l'Achigan
et des Quatorze-Îles

D'AUTORISER le directeur du Service des travaux publics monsieur Alexandre Dumoulin à présenter une demande d'aide financière pour les travaux admissibles et à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

PERMIS

Municipalité de Saint-Hippolyte
2223 Chemin des Fleurs
Saint-Hippolyte
J8A 1A1
Téléphone: (450) 563-2305 Télécopieur: (450) 563-2367

SAINT-HIPPOLYTE

TYPE / NATURE / DESCRIPTION	PERMIS NO
PROPRIÉTAIRE	ÉMIS LE
	EN VIGUEUR JUSQU'AU
SITE DES TRAVAUX CADASTRE(S)	
Signature	RESPONSABLE DU DOSSIER

CE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ DANS UN ENDROIT VISIBLE

TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	22
Installation septique	14
Rénovation / amélioration rés. + 5000 \$	9
Construction neuve maison	8
Ouvrage de prélèvement des eaux	8
Rénovation / amélioration rés. – 5000 \$	6
Renouvellement de permis	5
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	4

Comparatif	Mensuel (septembre 2023)			Annuel		
	2023	2022	Diff.	2023	2022	Diff.
Nombre émis	103	143	- 40	952	1466	- 514
Valeur totale	5 724 483\$	8 714 133 \$	- 2 989 650 \$	56 524 448 \$	116 946 463 \$	- 60 422 015 \$
Résidence						
▪ Nombre	8	15	- 7	73	227	- 154
▪ Valeur	2 830 000\$	5 715 400 \$	- 2 885 400 \$	30 782 738 \$	90 963 058 \$	- 60 180 320 \$
Inst. septique	14	22	- 8	96	255	- 159

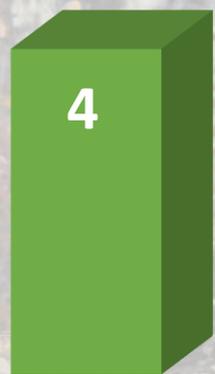
5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - **SEPTEMBRE** 2023



REÇUES

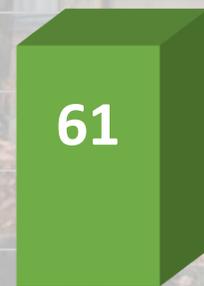


RÉGLÉES

REQUÊTES - **ANNÉE** 2023



REÇUES 2023



RÉGLÉES 2023

Requête(s) reçue(s) en septembre	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	1
Permis & certificats	0
Terrain	2

Requête(s) complétée(s) en septembre	Nombre
Bâtiments accessoires	1
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	1
Terrain	1

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

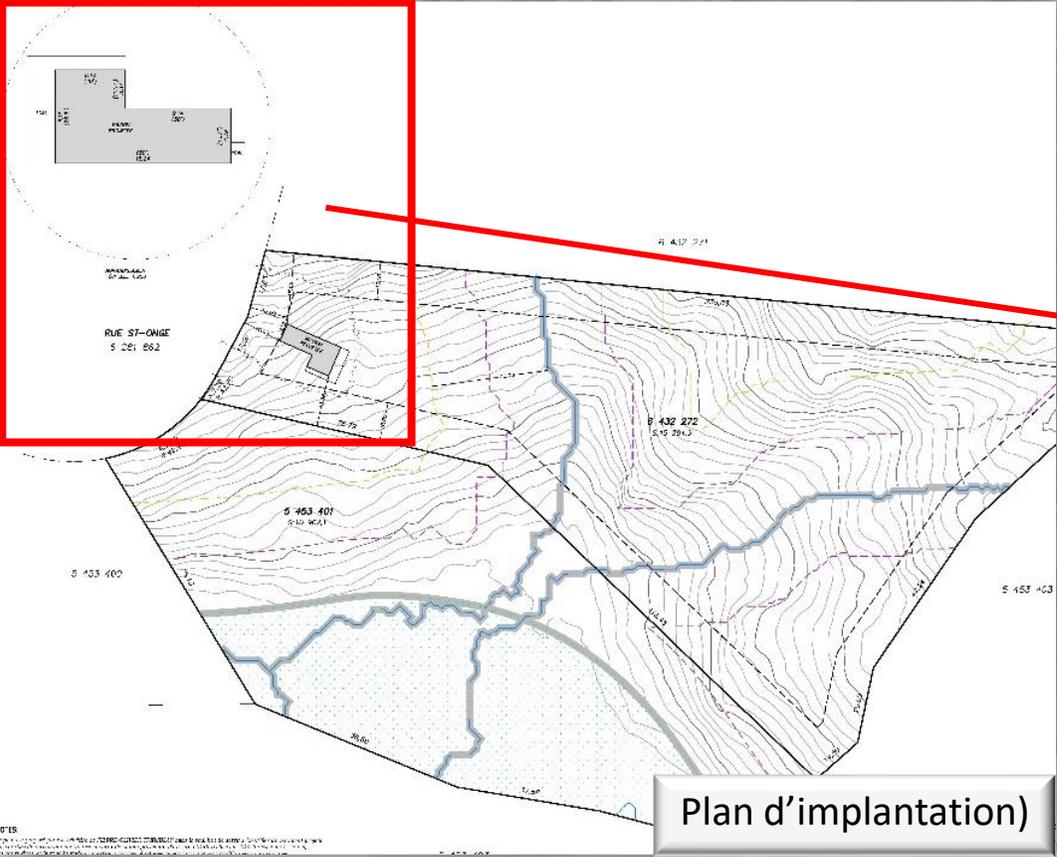
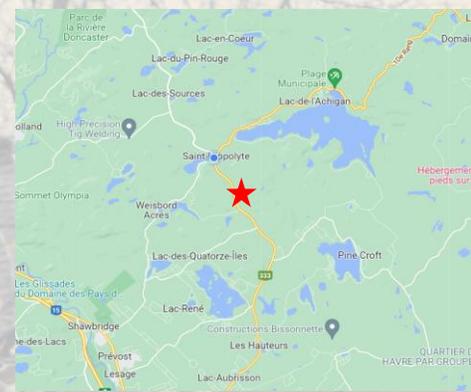
DÉROGATIONS MINEURES



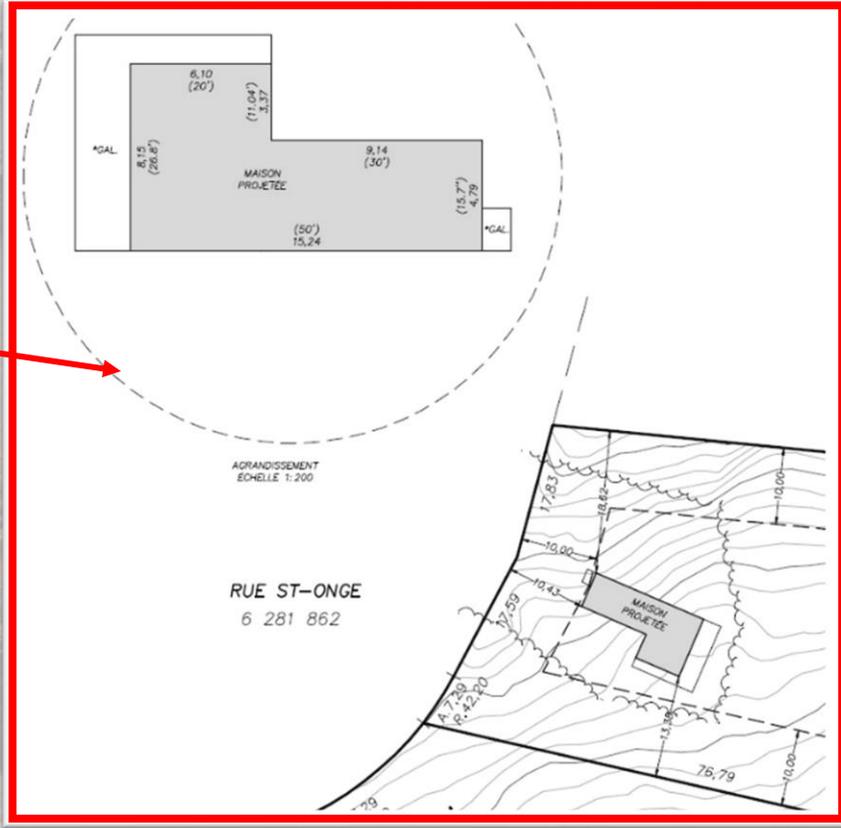
5. Urbanisme

5.2 DDM 2023-0037 : 23, rue St-Onge

La demande consiste à autoriser, pour l'habitation unifamiliale projetée, que celle-ci ait une hauteur moyenne de 5,26 mètres plutôt que 6 mètres.



Plan d'implantation)

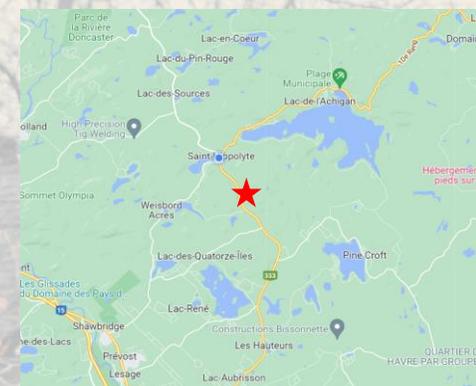


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

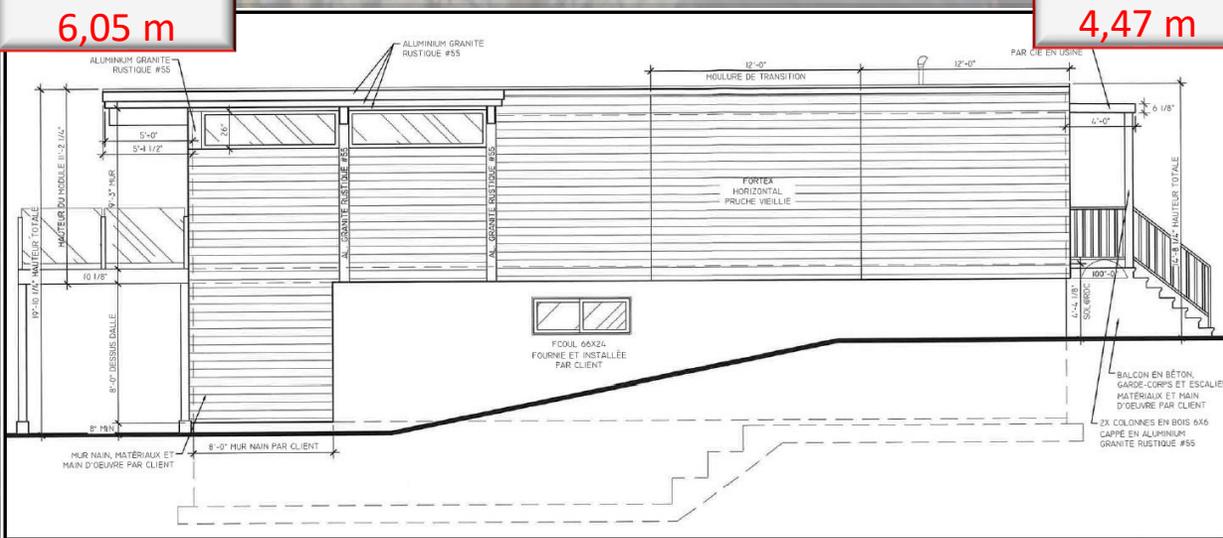
5. Urbanisme

5.2 DDM 2023-0037 : 23, rue St-Onge...suite

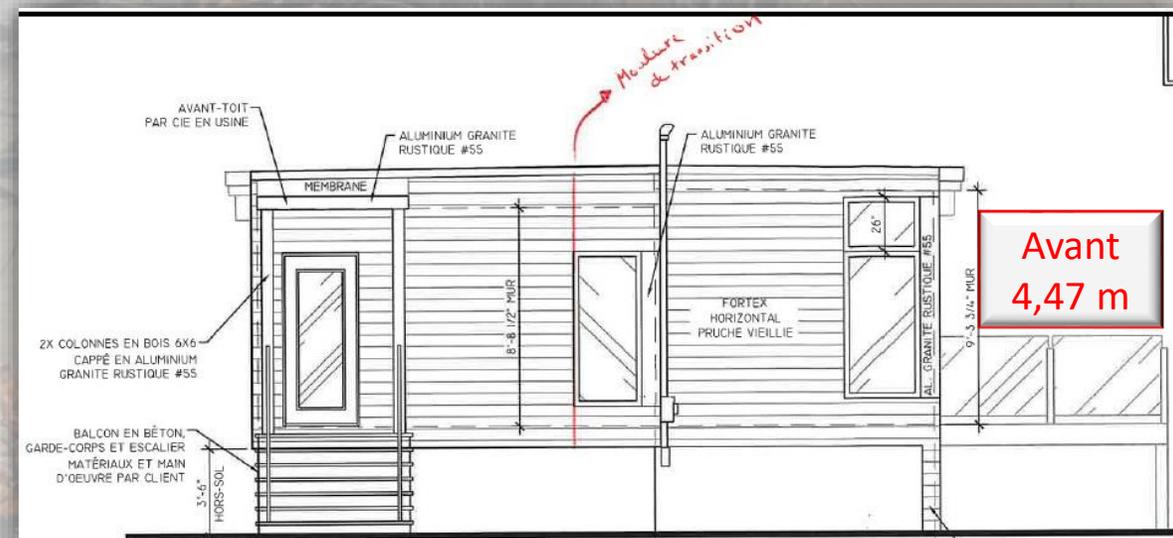


Arrière
6,05 m

Avant
4,47 m



Hauteur moyenne de 5,26m plutôt que 6m (Avant 4,47 m + Arrière 6,05 m / 2)



Élévation avant 14 pi 8 ¼po de hauteur (4,47 m)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2023-0037 : 23, rue St-Onge...suite



Maison projetée



Perspective vue de l'intérieur

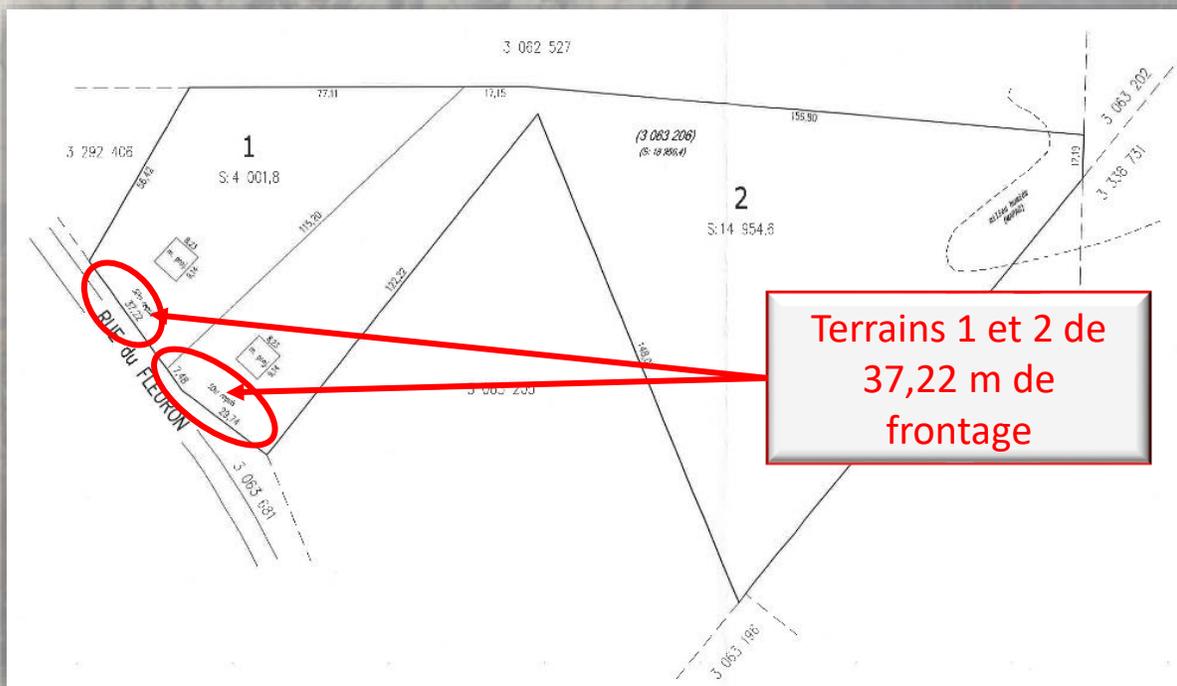
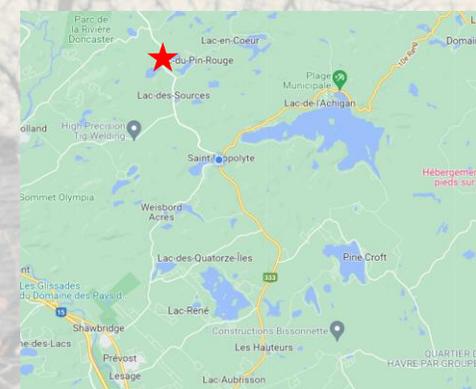
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

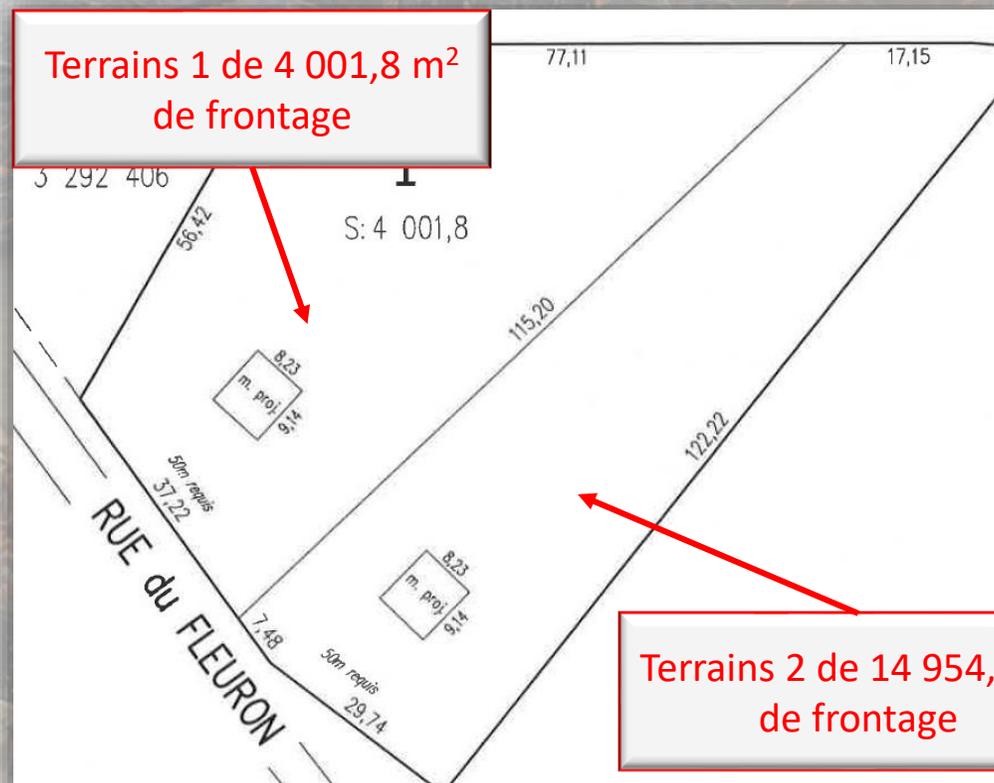
5. Urbanisme

5.3 DDM 2023-0038: Lot 3 063 306, rue du Fleuron

La demande consiste à permettre la création de deux lots ayant 37,22 mètres de frontage sur rue plutôt que 50 mètres.



Projet de lotissement



Implantations projetées

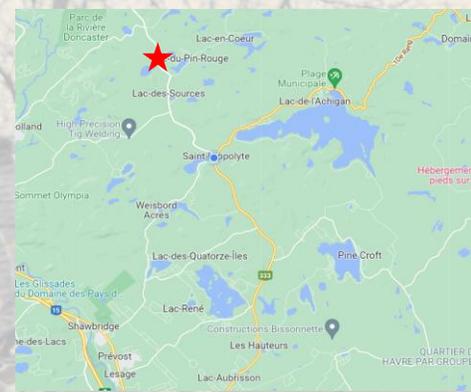
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2023-0038: Lot 3 063 306, rue du Fleuron

La demande consiste à permettre la création de deux lots ayant 37,22 mètres de frontage sur rue plutôt que 50 mètres.



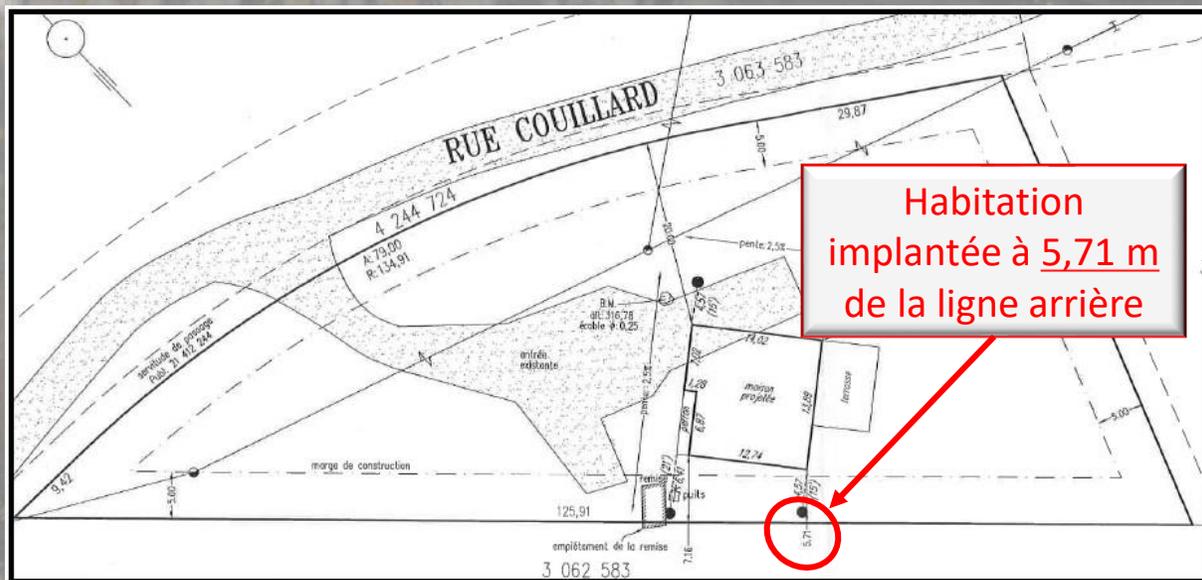
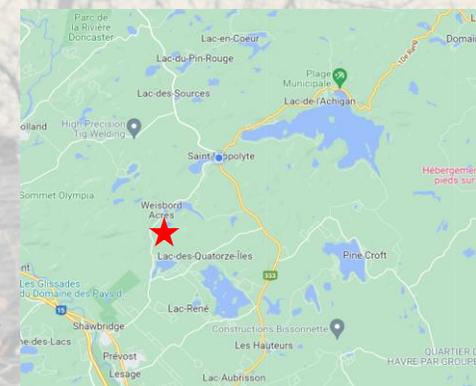
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

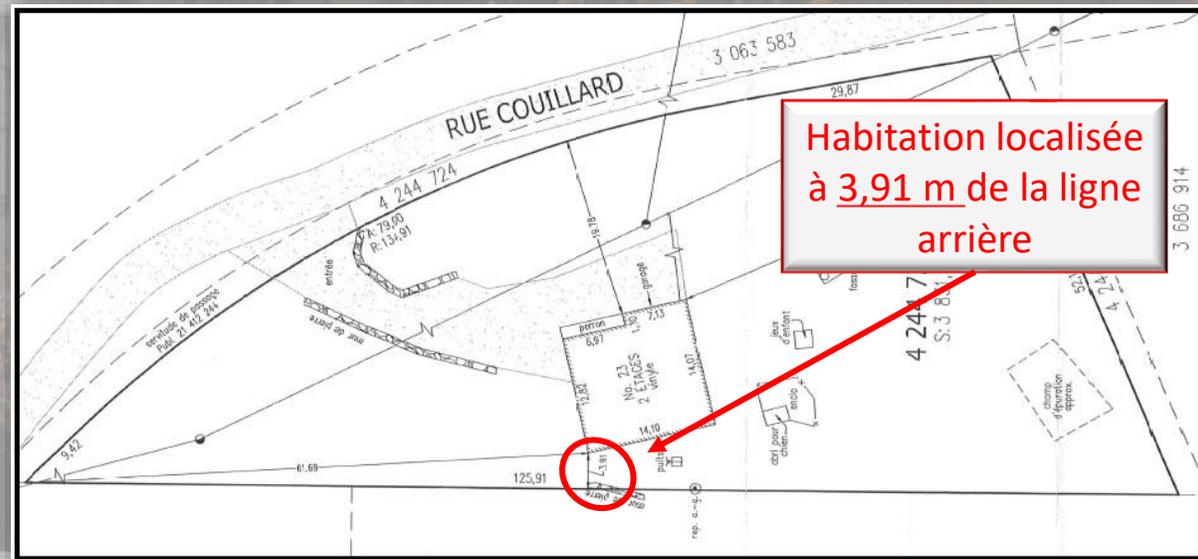
5.4 DDM 2023-00039 : 23, rue Couillard

La demande consiste à autoriser, pour l'habitation unifamiliale reconstruite en 2021-2022, un empiétement de 1,1 mètre à l'intérieur de la marge arrière de 5 mètres exigée dans la zone H-201.



Habitation implantée à 5,71 m de la ligne arrière

Certificat d'implantation (avant construction)



Habitation localisée à 3,91 m de la ligne arrière

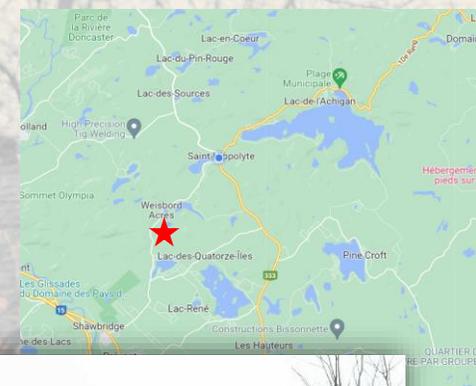
Certificat de localisation (après construction)

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.4 DDM 2023-00039 : 23, rue Couillard...suite



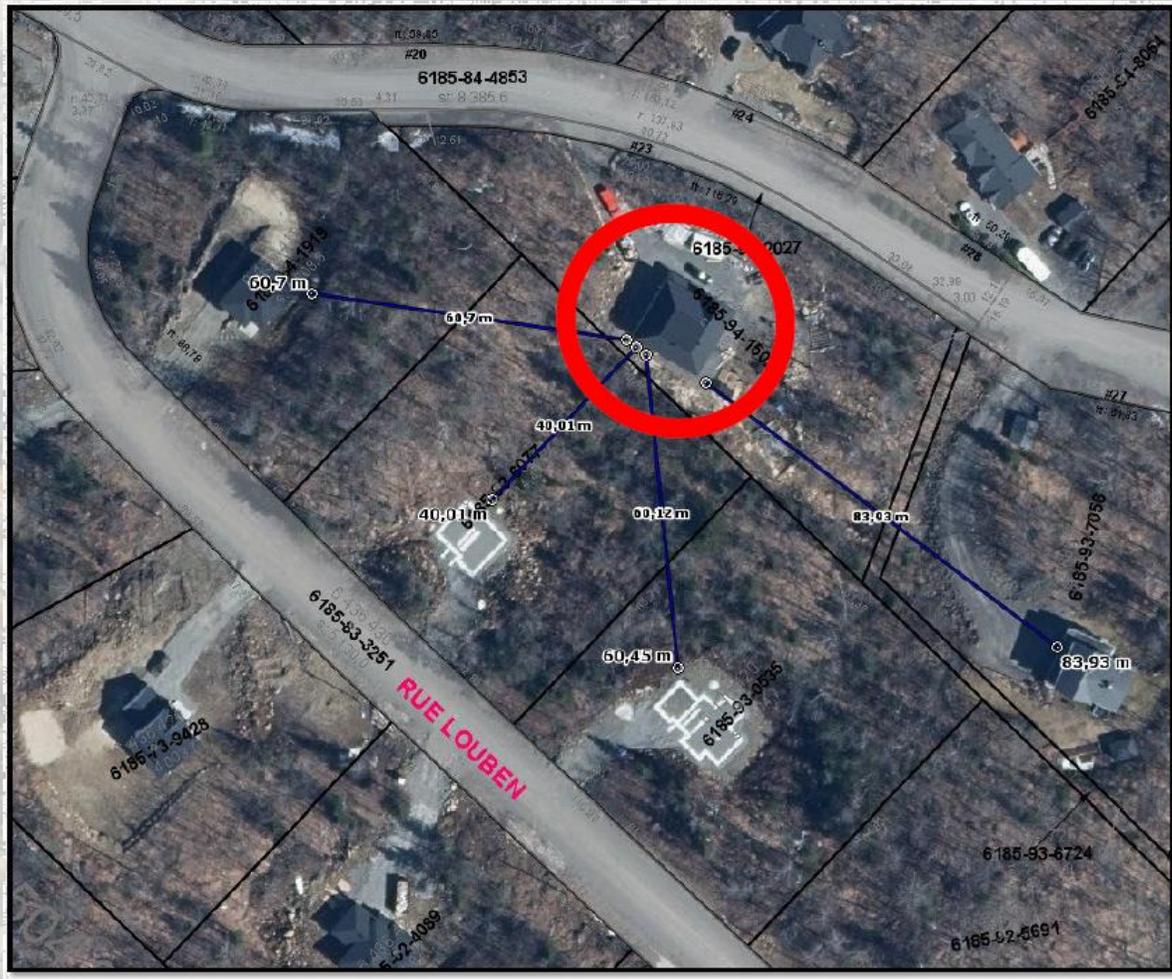
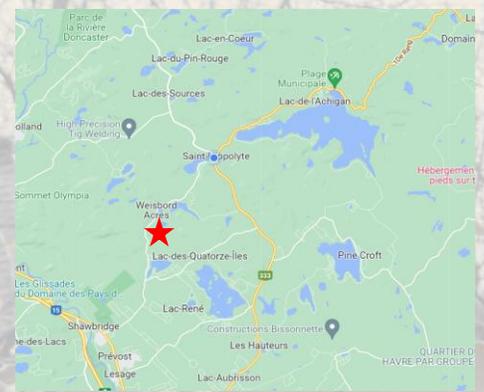
Photos de l'habitation

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.4 DDM 2023-00039 : 23, rue Couillard...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA)

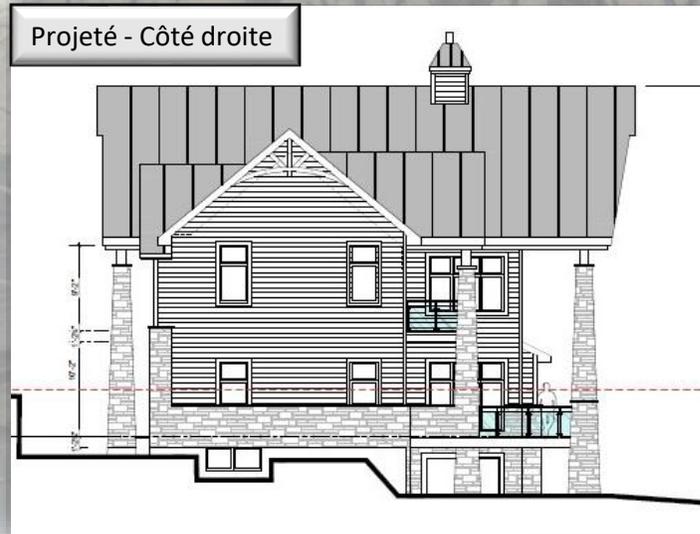
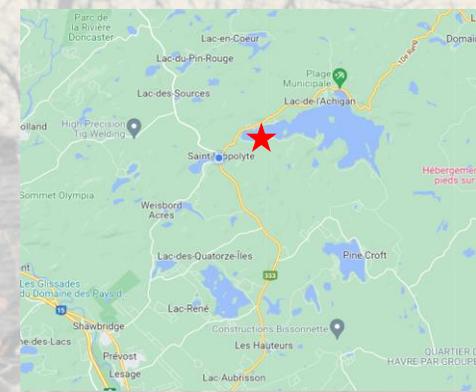
PIIA

Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale

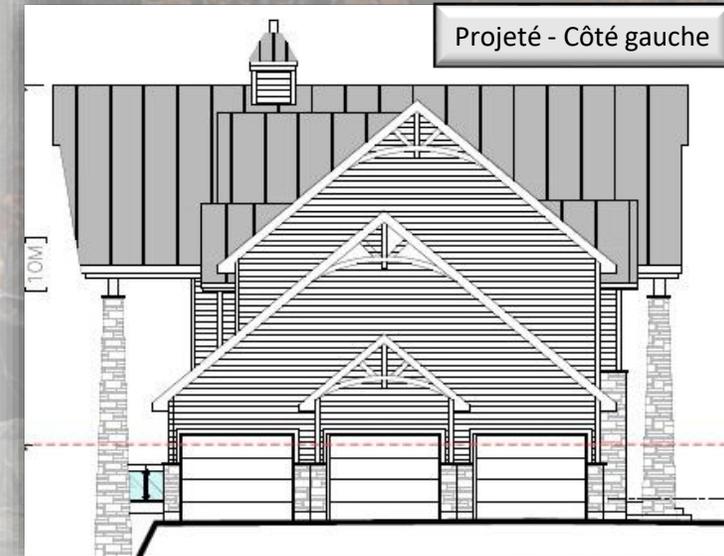


5. Urbanisme

5.5 PIIA 2023-0035 : 210, 305^e Avenue
Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Maison projetée



RECOMMANDATION

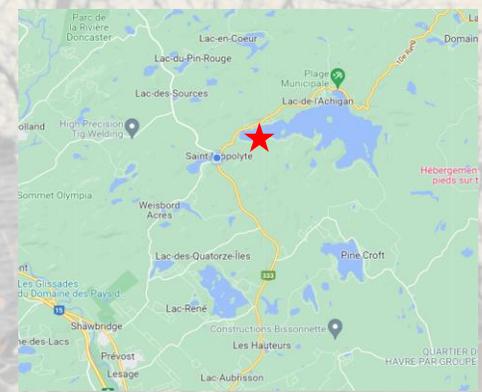
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2023-0035 : 210, 305^e Avenue

Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan

Perspectives 3D

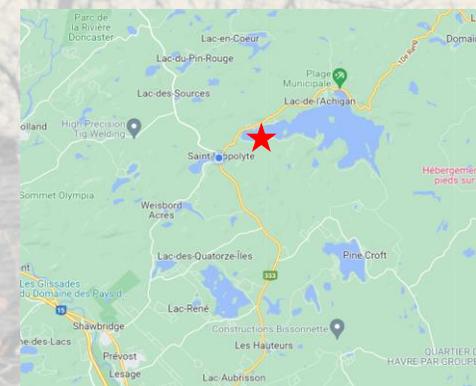


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2023-0035 : 210, 305^e Avenue Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan



ESPACE VERTS PROPOSÉ
 Aire totale du lot: 28 800 P.C.
 Aire P.C. proposée vivants: 7 500 P.C. (26%)

SUPERFICIE COUVERT PAR LA CANOPEE EXISTANTE
 Aire totale du lot: 28 800 P.C.
 Superficie couverte par la canopée: 8 700 P.C. (30%)

SUPERFICIE COUVERT PAR LA CANOPEE PROPOSEE
 Aire totale du lot: 28 800 P.C.
 Superficie couverte par la canopée: 14 540 P.C. (50%)

COUVERT VEGETAL (ARBUSTES ET VIVACES)
 Aire totale du lot: 28 800 P.C.
 Couverture végétale: 5 500 P.C. (19%)

LEGENDE

- ARBUSTES FEUILLES DORTUES
- ARBUSTES FEUILLES PRODIGES
- CONIFERES PRODIGES
- ARBUSTES FEUILLES PRODIGES
- ARBUSTES CONFERTES PRODIGES
- VIVACES
- GAZON
- GALETE DE RIVIERE
- TRAVAIL
- PAIS, NEUVILLE DE DECOUVERTE
- NOUVELLE PLANTATION
- MUR ET PISCINE

LISTE DES VEGETAUX

CLE	NOM BOTANIQUE / FRANÇAIS	CALIBRE	DATE	DISTANCE	MTH CODE	COUVERTURE VÉGÉTALE (%)
ARBUSTES FEUILLES						
A.1	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.2	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.3	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.4	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.5	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.6	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.7	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.8	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.9	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.10	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.11	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.12	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.13	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.14	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.15	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.16	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.17	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.18	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.19	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.20	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.21	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.22	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.23	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.24	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.25	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.26	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.27	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.28	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.29	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.30	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.31	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.32	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.33	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.34	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.35	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.36	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.37	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.38	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.39	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.40	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.41	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.42	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.43	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.44	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.45	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.46	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.47	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.48	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.49	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.50	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.51	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.52	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.53	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.54	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.55	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.56	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.57	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.58	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.59	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.60	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.61	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.62	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.63	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.64	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.65	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.66	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.67	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.68	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.69	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.70	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.71	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.72	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.73	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.74	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.75	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.76	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.77	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.78	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.79	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.80	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.81	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.82	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.83	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.84	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.85	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.86	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.87	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.88	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.89	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.90	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.91	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.92	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.93	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.94	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.95	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.96	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.97	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.98	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.99	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%
A.100	ARISMA	7	NOV 2022	100	100	100%

Plan d'aménagement



Perspectives 3D vue du ciel

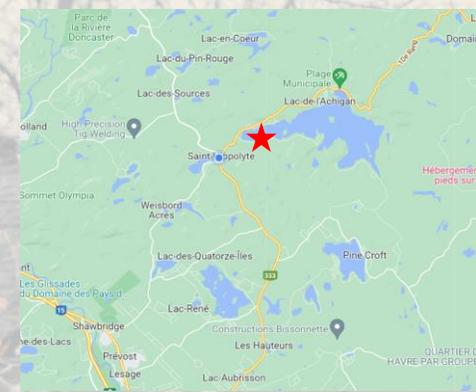
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2023-0035 : 210, 305^e Avenue
Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan

Choix des matériaux



Résidence Lac de l’Achigan



Toiture style tôle à baguettes
Système Prestige
De Vicwest
Couleur Fusain 56072
ou équivalent



Pierre Lafitt
Nuancé Beige Margaux
de Permacon
ou équivalent



Revêtement horizontal en bois véritable
Couleur Sandbanks 068 - Fini texturé
De Maibec
ou équivalent



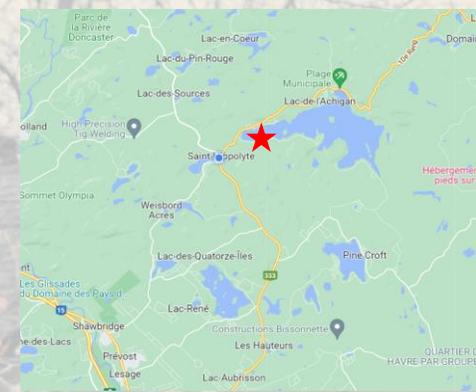
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d’**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2023-0035 : 210, 305^e Avenue

Construction bâtiment principal – Lac de l’Achigan



200, 305^e Avenue



204, 305^e Avenue



205, 305^e Avenue

Maisons voisines



214, 305^e Avenue



214, 305^e Avenue



218, 305^e Avenue

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

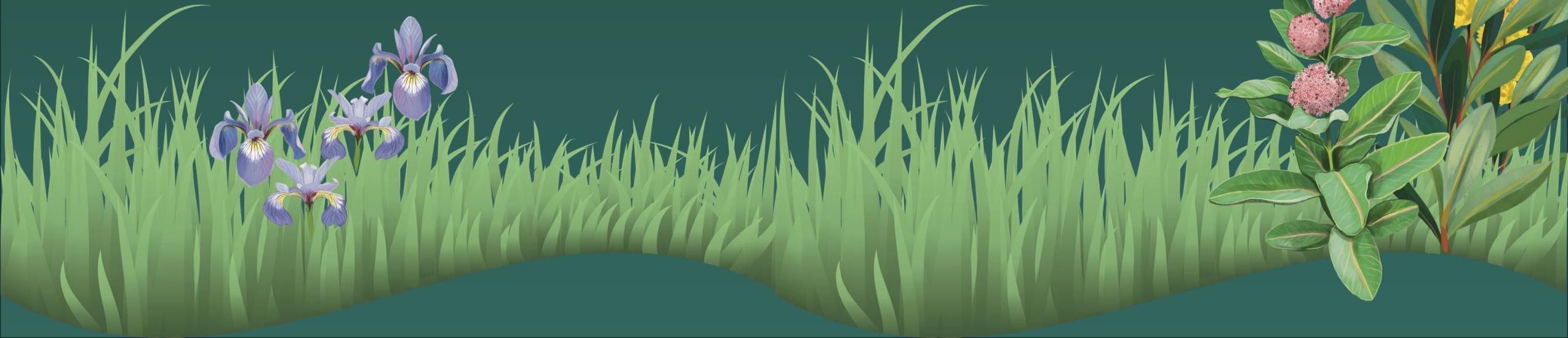
6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel



Retour sur la Journée de l'environnement

- 16^e édition de l'événement
- 300 visiteurs
- 158 échantillons d'eau potable recueillis
- Une douzaine de kiosques
- Une conférence sur les changements climatiques



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Faits saillants

- Des milieux naturels vastes et en bon état;
- Un territoire primordial pour assurer le déplacement des animaux à l'échelle régionale;
- Une démarche impliquant de nombreux acteurs;
- Un projet structurant conciliant conservation et aménagement du territoire;
- Une protection légale de 30 % des milieux naturels d'ici 2033.

PLAN *de* Conservation



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

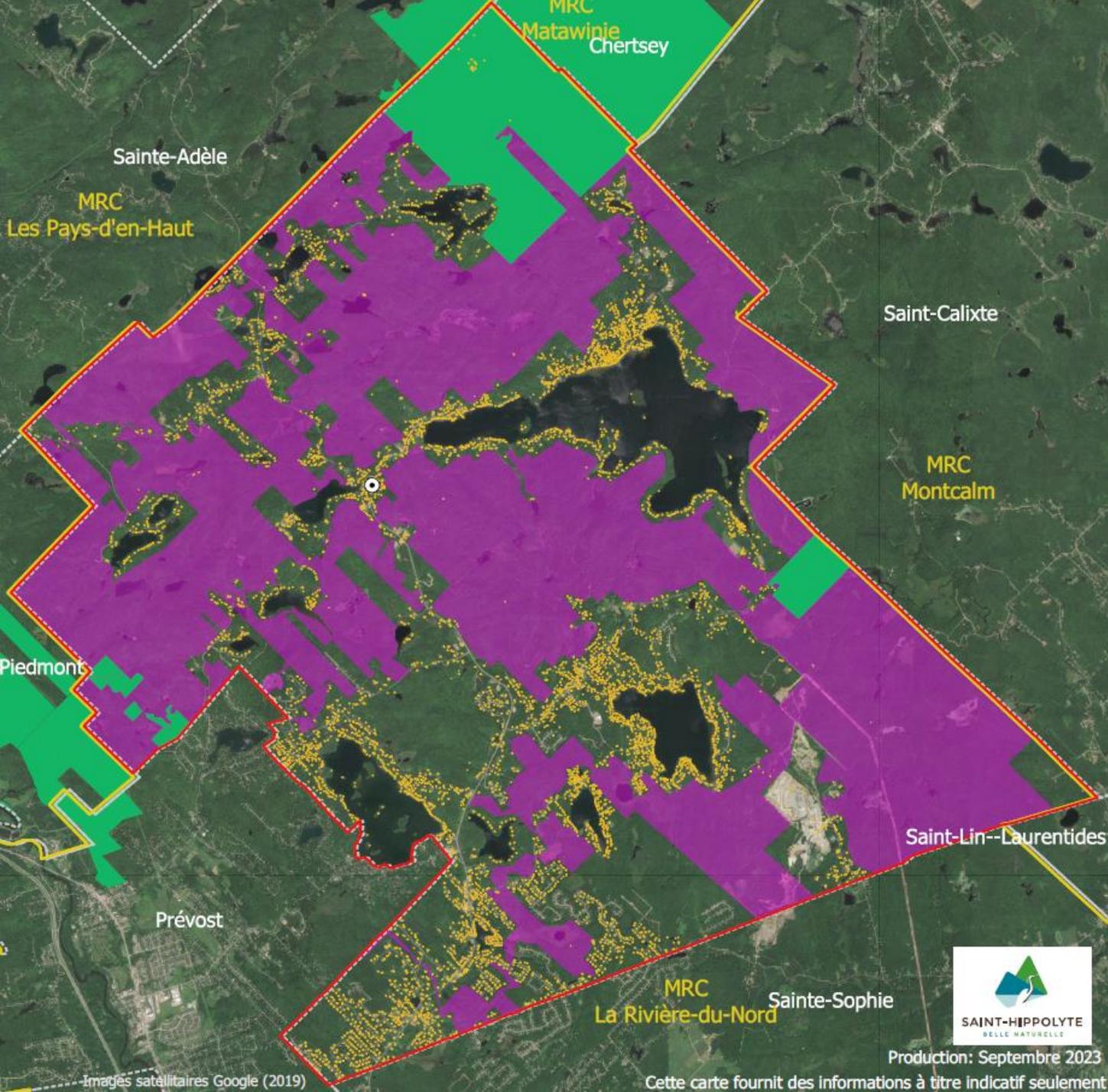


Aire à fort intérêt écologique

Représente près de 50 % du territoire de Saint-Hippolyte.

Relie les milieux naturels priorités dans le cadre de l'analyse du plan de conservation.

Il s'agit de la portion du territoire où seront menées les actions du plan de conservation.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel



Stratégie 1:

Assurer un accès à la nature qui respecte la biodiversité et la conservation des milieux naturels.

OBJECTIFS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER
D'ici 2033, 50 % de la population est éduquée aux bonnes pratiques pour la réalisation d'activités en milieux naturels	Développer un code d'éthique sur les bonnes pratiques dans les milieux naturels et le partager pour sensibiliser la population	2024
	Organiser un café-vert sur le thème de l'accès à la nature et des activités récréatives	2024
	Créer des sentiers d'interprétation et d'éducation dans le parc Roger-Cabana	2030
D'ici 2025, les lieux pour la pratique d'activités récréatives intensives (de fort impact) sont identifiés.	Identifier et encadrer les zones dans lesquelles il est possible de pratiquer des activités récréatives intensives.	2025
D'ici 2033, un accès à la nature de proximité est assuré pour la population de Saint-Hippolyte pour la pratique d'activités extensives.	Identifier les servitudes de passage en terres privées intéressantes pour le développement de sentiers de proximité	2024
	Développer une politique de création de sentiers sur les terrains privés	2025
	Créer des sentiers et des passerelles adaptés à la population vieillissante ou à mobilité réduite au parc Roger-Cabana.	2032
D'ici 2028, le nombre de lavage d'embarcations nautiques a doublé sur le territoire.	Mettre en place une campagne de communication sur le lavage des embarcations nautiques	2024 à 2028
	Créer une station de lavage mobile pour les embarcations nautiques	2026 à 2028

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Reboisement en deux temps au parc du Grand-Héron

Reboisement de la bande riveraine de 10 mètres:

- 21 septembre: plantation de 225 arbres avec le RAPPEL;
- 26 septembre: plantation de près de 170 arbustes avec un groupe d'étudiants du Centre de formation horticole de Laval.

Plantation 2023
de compensation
des émissions
de CO₂



RAPPEL
www.rappel.qc.ca

en collaboration avec



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Saint-Hippolyte: Belle naturelle

Habitat du castor en aval du lac
à l'Anguille, Saint-Hippolyte

Photos YouDrone 2023



Huttes



Vue rapprochée sur un barrage

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Trucs, mythes et légendes



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Vernissage d'exposition | Nous sommes PluriElles

Le 21 septembre dernier avait lieu le vernissage des œuvres de Marie-Josée Desjardins.

L'exposition se poursuit jusqu'au 24 novembre prochain.

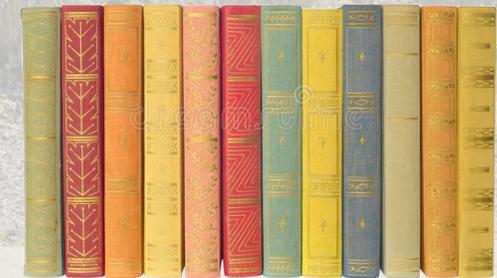


7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel

Spectacle Le Climatologue – Mathieu Bourret

Une trentaine de personnes ont assisté au spectacle de Mathieu Bourret qui se déroulait au Parc du Grand Héron le 29 septembre dernier dans le cadre des Journées de la culture.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

OCT

14

Lancement du livre de Jean-Pierre Fabien de 12 h 30 à 14 h
Bibliothèque

OCT

28

Spectacle d'Halloween – L'expérience Magique avec Fredo, 10 h 30
Parc du Grand-Héron

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Nomination – Coordonnateur parcs et espaces verts

La Municipalité est heureuse d'annoncer la nomination de M. Daniel Audette à titre de coordonnateur au service des loisirs. M. Audette assurera le leadership d'une nouvelle division *Parcs et espaces verts*.

Il assurera notamment la coordination de l'entretien des parcs, des sentiers et des patinoires (sentier de glace, Bourget et parc du Grand-Héron).



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Atelier sur les poules urbaines

Au total, ce sont 15 personnes qui ont participé à deux ateliers portant sur les informations de base en lien avec l'élevage de poules à la maison, le 24 septembre et le 1er octobre au Centre des loisirs et de la vie communautaire. L'alimentation et l'aménagement d'un poulailler de même que les besoins particuliers des poules urbaines ont été abordés.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel

Inscriptions session de cours d'automne

Un nombre record de 428 participants se sont inscrits aux différents cours offerts à la session d'automne.

Les cours ont débuté le 2 octobre.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir

OCT
10

Début des inscriptions – programme École sur neige (élèves des écoles du Grand Rocher et des Hauteurs)

Centre des loisirs et de la vie communautaire

OCT
21

Festival des sentiers

Centre des loisirs et de la vie communautaire à compter de 9 h

OCT
31

Maison hantée des pompiers de Saint-Hippolyte & du Club Optimiste

Centre des loisirs et de la vie communautaire, 16 h à 20 h

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Demande d'accréditation –
Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme Métropolitain

DE RECONNAÎTRE la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme Métropolitain comme organisme régional reconnu par la Municipalité.



SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Incendie de résidence

Un incendie s'est déclaré le 16 septembre dernier en début de soirée au 45, rue Boivin. Plusieurs services d'incendie voisins sont venus en renfort afin de combattre le brasier. Malheureusement, vu la force du brasier, l'intervention d'une pelle mécanique fut nécessaire pour circonscire le brasier.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Entraides

Septembre fut marqué par les feux de bâtiments dans les municipalités voisines. La Ville de Saint-Jérôme a demandé des renforts à deux reprises en un peu plus de quinze jours. La Municipalité de Sainte-Sophie a également fait appel à nos pompiers pour deux feux de résidence en 48 heures.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Semaine de prévention des incendies

La Semaine de prévention des incendies 2023 se déroule du 8 au 14 octobre 2023 sur le thème **Le premier responsable c'est toi!** Cette semaine vise à sensibiliser la population au rôle important qu'elle a à jouer dans la prévention des incendies et faire connaître les bons comportements à adopter pour éviter un incendie.

Chaque année au Québec, les incendies, c'est en moyenne :

- 14 maisons endommagées chaque jour;
- 400 blessés;
- 29 000 personnes évacuées.

**LE PREMIER
RESPONSABLE
C'EST TOI !**



Semaine de la prévention
des incendies

8 au 14 octobre 2023

Votre
gouvernement

Québec

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois – Cendres chaudes

À l'approche de la saison froide, voici quelques conseils pour se débarrasser des cendres de façon sécuritaire.

- Par mesure de précaution, il faut **VIDER RÉGULIÈREMENT** les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal.
- Il faut toujours mettre les cendres chaudes dans un **CONTENANT MÉTALLIQUE** à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Il est important de **SORTIR** le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone.
- Il faut installer le contenant métallique sur une **SURFACE NON COMBUSTIBLE**, à une distance d'au moins 1 m de tout objet.
- Enfin, il est important d'**ATTENDRE AU MOINS 7 JOURS** avant de transvider les cendres du contenant métallique dans un autre contenant (poubelle, bac de matières organiques) et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Nature des interventions	2023	2022
Interventions incendie	297	606
Premiers répondants	98	180
Total	395	786

Nature des interventions	Au 27 septembre 2023
Entraide	4
Feu de véhicule	1
Feu de bâtiment	2
Système d'alarme en opération	4
Accident	5
Branches en contact avec des fils électriques	2
Vérification préventive	2
Fuite d'essence, huile	2
Installations électriques	1
Premiers répondants	8
Total	31

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

NAUTIQUES ET SUR GLACE

Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	8
Lac Connelly	1
Lac Écho	0
Lac Bleu	0
Autres lacs	0

TERRESTRES

Types d'intervention	Nombre
Nuisance	13
Animal	3
SPCA	3
Enquête Airbnb	0
Enquête diverse	3
Privé	3
Environnement	2
Urbanisme	3
Insalubrité	2
Suivi dossier	42

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Documentation **IMPORTANTE** pour les chasseurs!

[Chasse sportive au Québec 2022-2024 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs](#)

Ce document est présentement accessible sur le site Web de la Municipalité afin de consulter les périodes de chasse, les restrictions concernant les heures de chasse, les précisions sur les zones applicables pour certains gibiers, de même que les armes autorisées par période.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Rappel de heures d'ouverture du débarcadère

- **6 septembre au 31 octobre**

- Le débarcadère municipal suit l'horaire d'ouverture et de fermeture. Nous demandons aux propriétaires d'embarcations de respecter cet horaire, et ce, particulièrement entre le 6 septembre et le 31 octobre. Le débarcadère est ouvert les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis, de 9 h 30 à 16 h 30.

- **Après le 31 octobre**

- L'ouverture se fera sur appel et des frais seront assumés par l'utilisateur.

Bonne fin de saison à tous!



PÉRIODE DE QUESTIONS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

